Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires

# Bulletin d'Informations Générales

## Déraillement d'un train de travaux (régaleuse) du gestionnaire de l'infrastructure

## Tubize

## 14 avril 2020

Avril 2020

**TABLE DES VERSIONS DU RAPPORT**

| Numéro de la version | Sujet de révision | Date |
|---|---|---|
| 1.0 | Première version | 30/04/2020 |
| | | |

*Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents - par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives - serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme.*
*En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en français fait foi.*

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Nature de l'événement :**

Déraillement d'un train de travaux (régaleuse) du gestionnaire de l'infrastructure.

**Type d'événement et d'enquête de sécurité :**

Accident significatif avec enquête de sécurité : déraillement survenu en voie principale et ayant provoqué des dégâts à l'infrastructure et au matériel roulant ainsi qu'une interruption de plus de 2 heures de la circulation des trains sur la ligne.
***L'enquête est en cours.***

**Date et heure de l'événement :**

Mardi 14 avril 2020 vers 4h40.

**Lieu de l'événement :**

Ligne 96, à hauteur de la gare de Tubize sur l'aiguillage 02C.

**Train :**

Train de travaux: régaleuse n°998894252134.

**Victime :**

Aucune victime n'est à déplorer.

**Dégâts matériels et conséquences :**

Eléments de l'infrastructure et matériel roulant endommagés.
Circulation interrompue sur les 2 voies de la ligne durant plus de 2 heures.

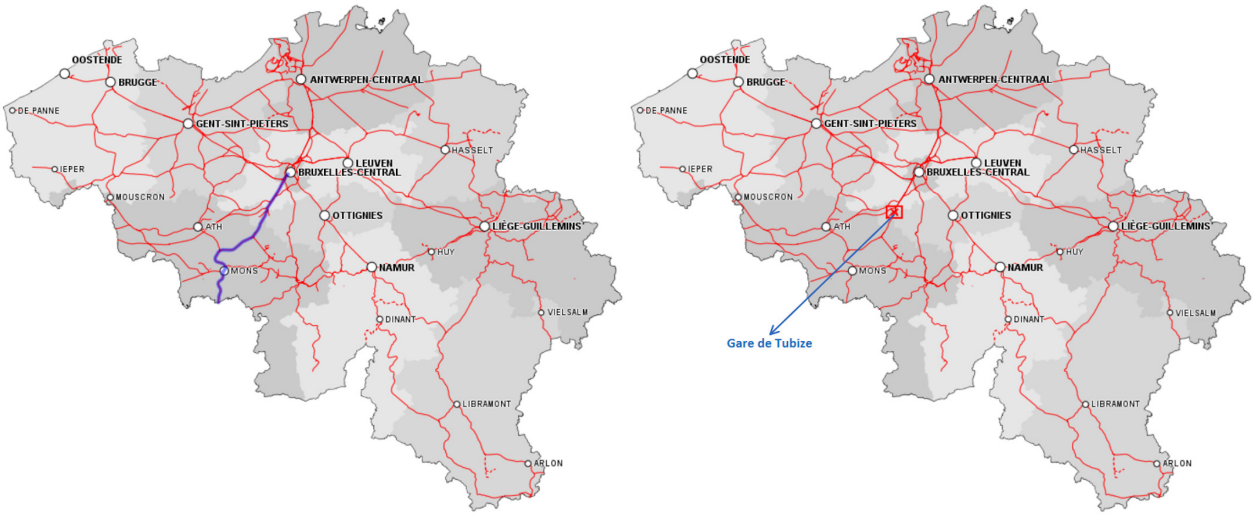


*Localisation de la L.96 et la gare de Tubize.*

# FAITS BRUTS

Dans la nuit du 13 au 14 avril 2020, Infrabel effectue des travaux sur la ligne 96, entre les gares de Tubize et de Braine-le-Comte.
Durant ces travaux, où la ligne 96 est mise hors service, une régaleuse du gestionnaire de l'infrastructure parcourt les voies afin de remettre en place le ballast.

Vers 4h30, la régaleuse d'Infrabel termine son travail sur la voie A et s'immobilise à hauteur des quais de Tubize, la séquence suivante des travaux nécessitant que la régaleuse circule sur la voie B. Le changement de voie s'effectue à la faveur de l'aiguillage 02C qu'un technicien manœuvre manuellement. Une fois l'aiguillage manœuvré, la régaleuse quitte les quais de Tubize et emprunte l'aiguillage 02C depuis la voie A vers la voie B.

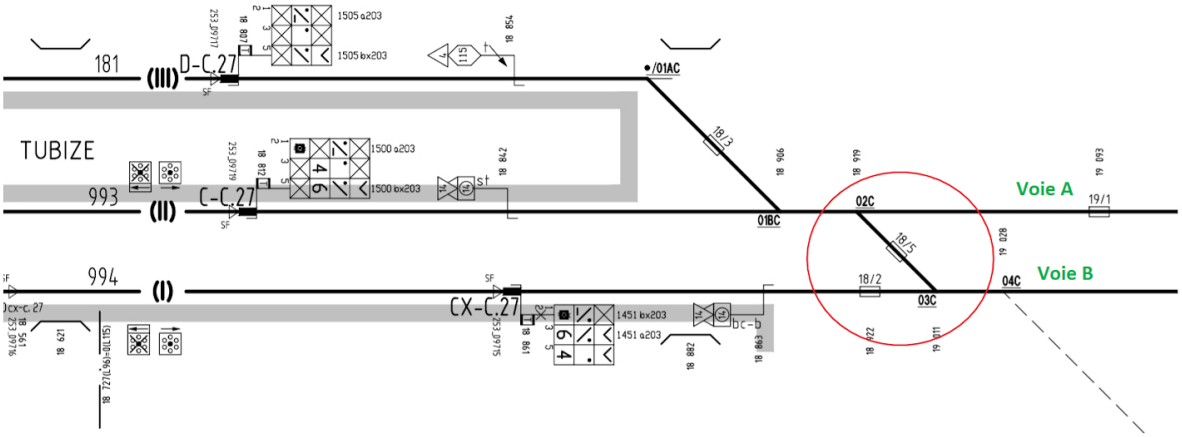

Durant le parcours de cet aiguillage, le premier essieu de la régaleuse déraille, à faible vitesse. Le conducteur, ayant ressenti les chocs, freine immédiatement. La régaleuse s'immobilise sur l'aiguillage, empiétant sur le gabarit des deux voies.

Ce déraillement a engendré des dégâts à l'infrastructure, à la régaleuse et une interruption de plus de 2 heures de la circulation ferroviaire.
Aucune victime n'est à déplorer.

# ENQUÊTE

L'enquêteur de garde de l'Organisme d'Enquête s'est rendu sur le site de l'accident afin de procéder aux premières constatations.
L'enquête est en cours afin de déterminer les causes de ce déraillement.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires
http://www.oeaif.be